

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MAI 2008**

**Délibération
n° 2008.05.096**

**Pépinière
d'entreprises - Site du
Grand Girac :
Modification du tarif
des prestations et de
location pour l'année
2008**

LE VINGT NEUF MAI DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mai 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jacques DUBREUIL à Brigitte BAPTISTE

Excusé(s) :

François NEBOUT, Simon DEFORGE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Véronique DAVY par Gérard DESAPHY, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / PÔLE
D'ACTIVITÉS TERTIAIRES GRAND GIRAC -
COMMUNE DE SAINT MICHEL

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

PEPINIERE D'ENTREPRISES - SITE DU GRAND GIRAC : MODIFICATION DU TARIF DES PRESTATIONS ET DE LOCATION POUR L'ANNEE 2008

Par délibération n° 20 B du 30 juin 2005, la gestion de la pépinière d'entreprises du site du Grand Girac a été confiée à la Société INTERFACE.

Par délibération n° 160 du 23 juin 2006, le conseil communautaire a approuvé les tarifs de prestations payantes et « à la carte » proposées aux entreprises.

Afin d'améliorer le fonctionnement de la pépinière et de répondre aux sollicitations des entreprises, il vous est proposé :

- de créer une prestation « Pack bureau » correspondant à la location d'un bureau et d'un fauteuil de 25 € HT/mois et de ramener la prestation « Pack complet » de 50 à 45 € HT/mois.
- de créer un tarif d'accès très haut débit par fibre optique à 60 €/mois
- d'adapter le tarif relatif à la prestation « reliure de dossiers » en fonction du nombre de page.
- de ramener le tarif de la prestation « nettoyage des parties privatives » de 1€/m² à 0,50 €/m²
- d'augmenter le tarif location de la salle de réunion pour les entreprise hors pépinière de 70 à 85 € HT la journée.
- de créer une prestation « location des salles de réunion en visioconférence »
- de laisser les autres tarifs inchangés

Par ailleurs, la délibération n°109 du 5 mai 2006 a approuvé les tarifs de location applicables aux entreprises accueillies au sein de la pépinière. Il vous est proposé d'augmenter ces tarifs de 2 %, les charges restent inchangées.

Vu, l'avis favorable de la commission développement économique du 16 mai 2008,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 20 mai 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER à compter du 1^{er} juillet 2008 les tarifs des prestations de la pépinière d'entreprises du site du Grand Girac proposées dans l'annexe jointe

D'APPROUVER à compter du 1^{er} juillet 2008 les tarifs de location de bureaux

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juin 2008	<u>Affiché le :</u> 04 juin 2008